

Le nettoyage des pinceaux, question d'habitude et de finances

Retour d'expérience. Comme Damien Troupel, 200 peintres en bâtiment du bassin Adour-Garonne ont bénéficié d'une aide pour l'achat d'une machine à nettoyer les pinceaux et les rouleaux. Ils ont tout à y gagner.

«Même sans être écolo dans l'âme, je pense qu'il est bon de faire attention», admet Damien Troupel, gérant de la SARL Déco Peinture à Mauriac (Cantal). Depuis 2017, faute de pouvoir déposer ses pots et résidus de peinture à la déchetterie intercommunale, il les confie à une agence de Chimirec (groupe spécialisé dans la collecte et le traitement de déchets). En attendant leur retrait, qui s'effectue à la tonne, pour un coût d'environ 600€, ils sont stockés dans des caisses mises à disposition par l'Agence de l'eau Adour-Garonne⁽¹⁾.

» Des économies à la clé

Ce traitement était la condition pour passer à une autre étape: l'aide à l'acquisition d'une machine à nettoyer les rouleaux et les pinceaux souillés. «L'aide nous a incités à y passer», avoue l'artisan, qui reçu une subvention de l'agence de l'eau correspondant à 60% du prix de la machine, dont le coût dépasse les 6000€. Sans son engagement dans une filière de traitement des déchets, il n'aurait pas bénéficié de cette aide.

Auparavant, pinceaux et rouleaux étaient nettoyés dans l'évier, au jet d'eau pour la peinture acrylique, avec un solvant pour la glycéro. Damien Troupel le reconnaît, son matériel ayant été utilisé par la peinture à la glycéro était rarement nettoyé. Comme beaucoup de ses confrères, il jetait les pinceaux à l'issue du chantier, et explique: «Je n'étais pas fan de nettoyer dans l'évier.»

Il est loin, le temps de son apprentissage, en 1996, lorsqu'un pinceau se conservait deux ans. Les anciens reficelaient la virole en expliquant qu'un pinceau devait se faire... L'artisan constate qu'aujourd'hui les pinceaux sont devenus des consommables. Il a fait ses



comptes: «À raison de 20 ou 30 pinceaux à 5 ou 6€ pièce par employé et par mois, nous avons beaucoup à gagner.» L'utilisation de la machine n'est pas encore devenue un réflexe. «Il faudrait l'utiliser au moins deux fois par semaine. Il va falloir un peu de temps pour que ça se fasse naturellement»,

avoue-t-il. Toutefois, il en constate déjà un premier résultat. «Depuis le mois de septembre, je jette beaucoup moins de pinceaux et de rouleaux. Ils me font deux à trois chantiers.» Par précaution, il préfère qu'un outil reste attribué à la même couleur.

L'ensemble du personnel de Déco Peinture a bénéficié d'une demi-journée de formation dispensée par le commercial qui a vendu la machine. Dans la pratique, c'est simple, il suffit de laisser tremper les outils une nuit dans une écosolution. Le lendemain, le matériel est prêt à être nettoyé en quelques secondes et sans rejet liquide. Quarante-cinq secondes suffisent pour trois rouleaux. Selon le type de peinture -acrylique ou glycéro-, l'écosolution diffère, mais le principe

reste le même. Le coût annuel de fonctionnement de la machine est estimé à 200€. Une fois par an, la cuve est vidée, les déchets qui s'y sont déposés sont récupérés et leur traitement confié à l'éco-organisme.

» Une question de sensibilité

Pour l'heure, Damien Troupel ne communique pas sur cet effort qu'il concède pour l'environnement, ni sur ses devis ni sur ses factures. «Il faudrait qu'on nous l'oblige, comme pour l'écotaxe. Indirectement, quelqu'un nous le paie, mais ce n'est pas noté.» Mis à part les architectes, ses clients manifestent rarement des exigences environnementales pour les peintures, contrai-

rement à ce qu'il a pu constater pour les produits d'isolation bio et écologique. De son côté, la qualité des peintures reste la priorité. La garantie zéro COV constitue un plus, mais il se dit plus sceptique vis-à-vis des peintures dites dépolluantes. Installé depuis le mois de juillet 2010, il compte aujourd'hui cinq salariés et un apprenti. Seul ce dernier connaissait la machine à nettoyer, car son lycée en était équipé. Damien Troupel a été informé de l'existence de ce matériel et de l'aide à l'achat par un fournisseur. Et obtenu une aide pour son acquisition (lire encadré).

Textes et photos:
Frédéric Pigot/Apap

¹ Jusqu'en 2019, l'Agence de l'eau du bassin Adour-Garonne finançait l'élimination des déchets à hauteur de 50%. Déco Peinture en a fait traiter entre 2,5 et 3,5 tonnes par an.

L'aide de l'agence de l'eau

Pour obtenir l'aide de l'agence de l'eau, Damien Troupel s'est tourné vers la Capeb du Cantal qui a monté son dossier, bien qu'il n'en soit pas adhérent. Il aurait aussi pu s'adresser à la Fédération française du bâtiment, également en charge de l'animation du dispositif. L'aide consentie par l'Agence de l'eau s'élève à **40 ou 60% selon le statut de l'entreprise**. Pour la période 2016-2021, une enveloppe de 1,5 M€ a été votée pour financer 700 stations de nettoyage, sachant qu'il existe un potentiel de 7000 sociétés susceptibles d'y prétendre. En un an et demi, 200 entreprises en ont bénéficié.